

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 9 Septembre 2016

OBJET : Centres Sociaux - Année 2016
4ème répartition des subventions de fonctionnement et d'équipement.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 9 Septembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à des centres sociaux, au titre de l'année 2016, conformément aux tableaux annexés au rapport :
 - des subventions de fonctionnement d'un montant global de 87 978 €, ainsi réparti :
 - 56 128 € pour l'animation globale et la coordination
 - 31 850 € pour les projets spécifiques

Cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65, fonction 51, nature 6574 du budget départemental 2016, dont la dotation est suffisante,

- des subventions d'équipement d'un montant total de 53 846 €.

Cette dépense sera engagée sur l'autorisation de programme 2016-10563N, inscrite au budget départemental 2016, au chapitre 204, fonction 51, articles 20421 et 20422, dont la dotation est suffisante,

- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications, comme indiqués dans le rapport et dans le document détaillé figurant en annexe,
- d'approuver l'émission d'un titre de recettes de 4 500 € à l'encontre du Centre Social Calcaïra, (gestionnaire Léo Lagrange Méditerranée) sur le programme 10091, chapitre 77, fonction 51, article 773,

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec chaque centre social bénéficiaire d'une subvention supérieure ou égale à 23.000 €, la convention-type prévue à cet effet.

A l'unanimité
Monsieur VÉRANI s'abstient

ADOPTÉ
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée